



**SOUSCRIPTEUR**

SOUSCRIPTEUR	CO-SOUSCRIPTEUR (EN CAS DE SOUSCRIPTION CONJOINTE)
<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Indivision	<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Indivision
<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. et Mme <input type="checkbox"/> Société	<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M. et Mme <input type="checkbox"/> Société
Nom (ou Raison sociale) : .....	Nom (ou Raison sociale) : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Nom de jeune fille : .....	Nom de jeune fille : .....
Né (e) le : ..... à : .....	Né (e) le : ..... à : .....
Département : ..... Nationalité : .....	Département : ..... Nationalité : .....
Nom - Prénom du conjoint : .....	Nom - Prénom du conjoint : .....
Représentant (personnes morales) : .....	Représentant (personnes morales) : .....
Forme juridique (personnes morales) : .....	Forme juridique (personnes morales) : .....
N° SIRET (personnes morales) : .....	N° SIRET (personnes morales) : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
Code Postal : ..... Ville : .....	Code Postal : ..... Ville : .....
Téléphone : .....	Téléphone : .....
Email : .....	Email : .....
Profession : .....	Profession : .....

**SITUATION FAMILIALE**

- Célibataire     Marié (e)     Pacsé (e)  
 Divorcé (e)     Veuf (ve)

**Si marié (e) :**

- Communauté universelle  
 Communauté réduite aux acquêts  
 Séparation de biens  
 Participation aux acquêts

**CAPACITÉ JURIDIQUE**

- Majeur (e)  
 Majeur (e) sous protection légale  
 Autre, préciser : .....

**RÉSIDENCE FISCALE**

- France       Union Européenne  
 Autre, préciser : .....

**SITUATION FAMILIALE**

- Célibataire     Marié (e)     Pacsé (e)  
 Divorcé (e)     Veuf (ve)

**Si marié (e) :**

- Communauté universelle  
 Communauté réduite aux acquêts  
 Séparation de biens  
 Participation aux acquêts

**CAPACITÉ JURIDIQUE**

- Majeur (e)  
 Majeur (e) sous protection légale  
 Autre, préciser : .....

**RÉSIDENCE FISCALE**

- France       Union Européenne  
 Autre, préciser : .....

**SOUSCRIPTION**

Je (nous) déclare (ons) souscrire à :

Nombre de parts	Montant unitaire (voir au verso)	Montant total de la souscription (euros)
..... (Minimum de 5 parts pour la première souscription)	..... (Prime d'émission comprise)	..... (Nombre de parts x prix unitaire)

Je (nous) règle (ons) ce jour au comptant la somme de ..... euros <sup>1</sup>

Par chèque libellé à l'ordre de la SCPI VENDOME REGIONS pour le montant total de ma souscription

Par virement sur le compte bancaire de la SCPI VENDÔME REGIONS - BIC / SWIFT : SOGEFRPPAFI - IBAN : FR7630003055810000188586957

Fait l'objet d'une demande de financement pour un montant de ..... € auprès de l'établissement bancaire.....

Je (nous) reconnais(sons) sincère et véritable l'ensemble des éléments contenus dans le présent bulletin. Je (nous) reconnais(sons) sincère et véritable l'ensemble des éléments contenus dans le présent bulletin. Je (nous) reconnais(sons) avoir reçu une copie du bulletin de souscription et pris connaissance au préalable de l'intégralité du dossier de souscription. Je (nous) reconnais(sons) être informé(s) du fait que la Société de Gestion ne garantit pas le rachat des parts. Je (nous) déclare (ons) avoir pris connaissance que les parts ainsi souscrites doivent être détenues au moins 3 ans.

Fait à : ..... Le : .....  
En trois exemplaires

Signature(s) <sup>2</sup>

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour souscription de ... parts » (nombre de parts en toutes lettres). En cas de co-souscription, d'indivision ou de démembrement, signature de tous les souscripteurs. Pour les personnes morales, préciser le nom et la qualité du signataire.

CADRE RESERVE A LA SOCIETE DE GESTION	
Date de réception : ... / ... / ...	Date de jouissance : ... / ... / ...
Conseiller : .....	Code apporteur : .....
Code Associé : .....	Observations : .....

CADRE RESERVE AU CONSEILLER	
Nom, prénom : .....	Signature et Cachet :
Téléphone : .....	
Email : .....	

<sup>1</sup> Possibilité de régler l'intégralité de la souscription ou une somme forfaitaire de 500 € correspondant à la réservation de la souscription.

Un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du bulletin de souscription est prévu. Passé ce délai, toute annulation de souscription sera soumise à une commission de 10% du montant investi avec un minimum de 250€ et un maximum de 1 000€.

<sup>2</sup> En cas de souscription conjointe, signature de tous les souscripteurs. Dans le cas d'une souscription par une personne mariée sous le régime de la communauté, le conjoint doit signer sous la mention manuscrite « Bon pour accord ».

## PERSONNES PHYSIQUES

- Copie recto-verso d'un document d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) du ou des souscripteurs,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- RIB pour le versement des dividendes,
- Bulletin de souscription complété et signé en 2 exemplaires originaux,
- Déclaration sur l'origine des fonds complétée et signée,
- Questionnaire de connaissance client complété et signé.

## SCPI VENDÔME RÉGIONS

Date de création : 22 mai 2015

Société de Gestion : Norma Capital

## Objet social :

La Société a pour objet l'acquisition, directe ou indirecte, y compris en l'état futur d'achèvement, et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif constitué d'immeubles et de terrains, situé en France en zone euro. Pour les besoins de cette gestion, elle peut procéder à des travaux d'amélioration et, à titre accessoire, à des travaux d'agrandissement et de reconstruction ; elle peut acquérir des équipements et installations nécessaires à l'utilisation des immeubles. Elle peut, en outre, céder des éléments de patrimoine immobilier, dès lors qu'elle ne les a pas achetés en vue de les revendre et que de telles cessions ne présentent pas un caractère habituel.

## Souscription :

Nominal :	500,00 €
Prime d'émission :	140,00 €
Dont commission de souscription due, au titre des frais de collecte et des frais de recherche et d'investissement	76,80 €

Soit un prix de souscription net de tout autre frais : 640,00 €

Lors des augmentations de capital, la société de gestion perçoit une commission de souscription de 12 % (au taux TVA en vigueur) du prix de souscription des parts dont le montant inclut la prime d'émission. Cette commission a pour objet de rémunérer la prospection des capitaux et assurer les frais exposés pour la recherche et l'investissement des capitaux.

## Nombre de parts :

Il est prévu un minimum de 5 parts lors de la première souscription

## PERSONNES MORALES

- Extrait K-bis de moins de 3 mois
- Copie recto-verso d'un document d'identité en cours de validité (Carte Nationale d'Identité ou Passeport) du représentant légal,
- Derniers statuts certifiés conformes de la société,
- RIB pour le versement des dividendes,
- Bulletin de souscription complété et signé en 2 exemplaires originaux,
- Déclaration sur l'origine des fonds complétée et signée,
- Questionnaire de connaissance client complété et signé,
- Attestation de l'identité du (des) bénéficiaire(s) effectif(s).

## Jouissance :

60 jours calendaires à compter de la date d'encaissement des fonds sous réserve de validation du dossier de souscription par la Société de Gestion.

## Distribution des potentiels revenus :

Trimestrielle suivant l'approbation de l'Assemblée Générale.

## Commission de souscription :

10 % HT du montant de souscription, soit 12 % TTC au taux de TVA actuel.

## Commission de gestion :

10 % HT, soit 12 % TTC au taux de TVA actuel, prélevés sur les produits locatifs HT encaissés et les produits financiers nets.

## Commission d'acquisition ou de cession d'actifs immobiliers :

2 % HT maximum du prix d'acquisition ou du prix de cession l'actif immobilier acquis ou cédé.

2 % HT maximum de la valeur conventionnelle des actifs immobiliers retenue pour le calcul du prix d'acquisition des droits sociaux acquis ou cédés des sociétés qui détiennent lesdits actifs immobiliers, au prorata de la participation dans lesdites sociétés acquise ou cédée par la Société.

Frais de cession et de retrait<sup>4</sup> :

75 euros HT, soit 90 euros TTC actuellement, de frais de dossier.

## Commission de suivi et de pilotage de la réalisation des travaux sur le patrimoine immobilier :

3,20 % HT maximum du montant toutes taxes comprises des travaux effectivement réalisés.

## Durée conseillée de conservation des parts :

8 ans.

Pour toute information ou actualisation des données de la SCPI VENDÔME RÉGIONS, vous pouvez vous adresser à la Société de Gestion :

Norma Capital – 113 boulevard Haussmann 75008 Paris - Téléphone : +33(0)1 42 93 00 77 - Courriel : vendome.regions@normacapital.fr

Les statuts, la note d'information, le dernier rapport annuel et le dernier bulletin trimestriel d'information sont disponibles gratuitement et sur simple demande auprès de la société de gestion ou ses distributeurs habilités et sur le site internet [www.normacapital.fr](http://www.normacapital.fr). La notice légale est parue au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n° 116 en date du 28 septembre 2015. Le droit de rétractation prévu par l'article L.341-16 du Code Monétaire et Financier relatif au démarchage ne s'applique pas aux souscriptions de parts de SCPI. La valeur d'un investissement en SCPI peut varier à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Edition Mai 2018

<sup>3</sup> Tout dossier de souscription retourné incomplet ne pourra pas être traité par la Société de Gestion.

<sup>4</sup> Les modalités de cession et de retrait sont renseignées dans la note d'information. La signature du présent bulletin de souscription vaut notamment acceptation des termes et conditions liées aux distributions de revenus en cas de cession.